

Procès-verbal du Conseil Municipal du 4 novembre 2009 à 20H00

L'an deux mille neuf, le quatre novembre, le Conseil Municipal de la Commune de MONTMERLE SUR SAONE s'est réuni en mairie, après convocation légale en date du 27 octobre 2009, sous la présidence de Monsieur Jean-Christian FORESTIER, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00 et procède à l'appel des conseillers.

Etaient présents :

M. FORESTIER J.C., M. CAMPION, Mme KALLA, M. ROLLET, M. BOLE BESANCON, M. CHABERT, Mme MARAIS, Mme FERMOSELLE, Mme BONJOUR, M. BERGERY, Mme JEANNIARD, M. TIRABOSCHI, Mme DESCHER, M. CHAVENT, Mme BONNEL, M. PROST, M. FAURE, Mme PIGNOL.

Absents excusés :

Melle ALTHEN, M. RISPAL, Mme THOMAS, Mme FAVEL, M. LAMURE,

Absents non excusés :

Mme LONG (jusqu'à 20h15, arrivée après le vote du point n°2), Mme VERPLAETSE, Mme PRONE (jusqu'à 20h10, arrivée avant le vote du point n°2), M. BOISSIE,

Ont donné un Pouvoir :

Melle ALTHEN représentée par M. CAMPION,
M. RISPAL représenté par M. TIRABOSCHI,
Mme THOMAS représentée par M. PROST,
Mme FAVEL représentée par Mme BONNEL,
M. LAMURE représenté par M. CHAVENT,

Mme MARAIS est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 20 octobre 2009 sera proposé à l'adoption lors de la prochaine séance, une modification venant d'être transmise par Mme BONNEL.

N°1. Installation d'une nouvelle conseillère et remplacement du conseiller démissionnaire dans la Commission Travaux Environnement et dans la Commission Commerce, Artisanat, Emploi, Economie

Monsieur Cédric VICALVI ayant présenté sa démission, Monsieur le Maire procède à l'installation d'une nouvelle conseillère, placée immédiatement à la suite du dernier conseiller élu de la même liste, Madame Colette PIGNOL, présente et qui déclare accepter ce mandat.

Monsieur Cédric VICALVI étant membre titulaire de la commission d'appel d'offres, Madame Françoise MARAIS, premier membre suppléant, devient automatiquement membre titulaire, selon les dispositions de l'article 22 du code des marchés publics. Le renouvellement intégral de la commission d'appel d'offres est prévu uniquement lorsqu'une liste est dans l'incapacité de pourvoir au remplacement des membres titulaires auxquels elle a droit.

Par ailleurs, Monsieur Cédric VICALVI étant membre de la commission Travaux Environnement, il est procédé à l'élection d'un nouveau membre issu de la même liste pour compléter cette commission.

Madame Colette PIGNOL est le candidat de la liste majoritaire. Aucun autre candidat ne se présente.

Le conseil municipal élit à l'unanimité Madame Colette PIGNOL comme membre de la commission Travaux Environnement.

Enfin, Monsieur Cédric VICALVI étant membre de la commission Commerce, Artisanat, Emploi, Economie, il est procédé à l'élection d'un nouveau membre issu de la même liste pour compléter cette commission.

Madame Colette PIGNOL est le candidat de la liste majoritaire. Aucun autre candidat ne se présente.

Le conseil municipal élit à l'unanimité Madame Colette PIGNOL comme membre de la commission Commerce, Artisanat, Emploi, Economie.

N°2. Travaux de voirie 2009 : autorisation de signer le marché.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la décision d'inscrire au Budget Primitif 2009 Commune les crédits nécessaires à la réalisation des travaux de voirie.

Il précise que la commune a engagé une procédure adaptée pour un marché de travaux supérieur à 90 000€ HT et Monsieur CAMPION en présente le résultat.

La Commission d'études des offres s'est réunie les 22 et 29 octobre pour procéder à l'ouverture des plis et à l'attribution du marché après analyse des offres par le maître d'œuvre. La Commission a attribué le marché à l'entreprise DE GATA SAS pour un montant de 287 522€ HT.

S'agissant d'un marché à procédure adaptée supérieur à 90 000€ HT, il revient au Conseil municipal d'autoriser la signature du marché.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

• **Autorise** Monsieur le Maire à signer le marché dont le montant H.T est de 287 522.00€, soit **343 876.31 € T.T.C** avec l'entreprise DE GATA SAS, conformément à l'attribution de la commission d'étude des offres.

Informations du Maire

-Courrier de la minorité du conseil municipal qui acceptait la mise en place d'une boîte aux lettres rue Saget : Monsieur le Maire procède à la remise des clés.

-Courrier du Préfet nous informant que Monsieur René BONNEL est élevé au grade de Chevalier des Palmes Académiques : Monsieur le Maire lui transmet ses félicitations par l'intermédiaire de son épouse conseillère municipale.

-Courrier du Ministre transmis avec la convocation concernant la réforme des collectivités territoriales. Un courrier de Rachel MAZUIR, Sénateur et Président du conseil Général de l'Ain, portant sur le même sujet nous informe d'une réunion qui est prévue le 25 novembre à la salle polyvalente de Villars-les-Dombes.

-Rencontre avec la Préfecture pour évoquer les problèmes d'incivilités et d'insécurité rencontrés en bord de Saône : la seule solution est de mettre en place l'ensemble des techniques préconisées : augmenter l'éclairage, mettre en place la vidéosurveillance, créer un comité local de sécurité pour la prévention de la délinquance qui mettra en place des commissions. La demande d'augmentation des effectifs de gendarmerie et de réintégration d'une brigade à Montmerle n'a pas été entendue. Une brigade et un renforcement des effectifs sont prévus sur JASSANS, ce qui entraînera sans doute un report de la délinquance sur notre commune. Il faut continuer à travailler avec les forces de l'ordre pour améliorer la situation et la compréhension des nuisances. D'après les statistiques de la gendarmerie, il n'y a pas d'augmentation de la délinquance entre 2008 et 2009.

Rapport des Commissions

-Commission Travaux, Environnement :

Monsieur CAMPION indique avoir revu avec SDEI et Gaz de France les problèmes qui affectent la rue de Macon devant le café Moustache. Un nouveau regard a été posé.

Les travaux de remise en état du nouveau poste de relevage allée de l'île sont terminés.

-Commission Sport, Associations, Sécurité :

Monsieur BOLE-BESANCON sollicite le Conseil Municipal pour la préparation du Téléthon : fabrication de gâteaux ou cakes salés.

Monsieur le Maire rappelle que le vendredi 6 novembre à 18h a lieu le vernissage de la dernière exposition de Mick MICHEYL, à laquelle tous les conseillers sont invités pour lui faire honneur.

Tour de table

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à prendre la parole.

-Monsieur CHAVENT indique que, si les nuisances sonores sont moins importantes, les jeunes sont toujours présents sur les quais. Il signale un incident intervenu dans la journée, avec un véhicule qui aurait pu renverser un enfant.

Monsieur le Maire ajoute que la Préfecture suggère de fermer complètement le quai. Il faudra voir si cela est possible.

-Madame LONG s'excuse de son retard.

Le prochain conseil municipal aura lieu lundi 23 novembre 2009.

Monsieur le Maire lève la séance à 20h30.